

Balcon d'accès pour échelle - Fiche technique

1. Matières

Le balcon d'accès est complètement fabriqué en matières non sujettes à corrosion. Les profilés spéciaux et tôles sont en alliage aluminium anodisé 10 µm, ton mat satin naturel, de haute résistance. La visserie, aussi bien pour l'assemblage des différents éléments que pour la fixation du balcon au bâtiment, est en acier inoxydable qualité A2 70 DaN/mm².

Aucun traitement de protection, peinture ni entretien spécial ne sont nécessaires, sauf dans des environnements agressifs.

Les soudures ne sont pas admises. Seuls les coins coupés à 45° des encadrements de paliers peuvent être renforcés par des soudures.

Hormis la visserie, l'acier est exclu sauf dans des cas de portée extrême. Dans ce cas, un isolant adéquat entre acier et aluminium est appliqué afin d'éviter tout couple électrolytique.

L'ensemble peut être mis en couleur par thermolaquage polyester suivant teinte RAL au choix (en option).

2. Composition

Le tout est préfabriqué en usine et assemblé sur chantier à l'aide de boulons et vis.

2.1. Paliers

Les paliers sont formés par un encadrement extérieur en profil tubulaire de 208 x 30 x 2 mm, à double chambre. Dans cet encadrement sont encastrées des traverses rectangulaires d'au moins 60 x 20 x 2 mm espacées de 30 cm maximum. Ces traverses supportent le plancher, constitué de tôles antidérapantes avec perforations pour permettre l'écoulement de l'eau de pluie. Les tôles antidérapantes sont soit des tôles larmées (5 larmes) de 2,5 / 4 mm d'épaisseur, soit des tôles antidérapantes perforées (caillebotis tôles à trous de Ø 9 et 14 mm avec arête protubérante) de 3 mm d'épaisseur.

2.2. Garde-corps

Les garde-corps des volées et des paliers sont en continu. Ils sont constitués d'une main courante avec largeur minimale de 50 mm, à coins arrondis d'au moins 1,5 mm, fixée sur des montants tubulaires de 60 x 25 x 3 mm à coins arrondis qui sont encastrés dans les limons et dans les cadres de paliers. Entraxe maximale entre montants : 74 cm.

Entre les montants sont insérés :

- Soit des barres parallèles, c.-à-d. 3 traverses parallèles à la main courante en tubes ronds de 18 x 2 mm, traversant les montants ;
- Soit des fuseaux, c.-à-d. des tubes verticaux de section carrée (25 x 25 x 1,5 mm) avec coins arrondis, espacés de 11 cm, encastrés dans la main courante et dans une lisse basse en tubes carrés de 30 x 30 x 2 mm, traversée par les montants ;
- Soit un garde-corps sur mesure selon spécifications à convenir.

La hauteur des mains courantes sur paliers est de 1 m minimum.

Afin de permettre une évacuation avec un maximum de sécurité, aucune partie du balcon ne fera obstacle au cheminement de la main courante sur les paliers. Les mains courantes sont écartées de 40 mm de tout obstacle.

2.3. Structure portante

En fonction du type de balcon, la structure portante est constituée soit de colonnes soit de consoles fixées aux murs. Les colonnes et / ou consoles sont constituées de profils U ou L appropriés, à coins arrondis. La structure portante est appropriée pour obtenir la résistance nécessaire. Les colonnes reposent sur des fondations adéquates. Les consoles sont fixées au bâtiment par ancrages en nombre et dimensions adéquats.

3. Résistance

Le balcon doit résister à une charge utile répartie de 500 Kg/m projetée sur les paliers, ainsi qu'à une charge concentrée de 200 Kg appliquée sur n'importe quel endroit des planchers, conformément à la norme NBN1-50 (ou NFP06-001 en France).

Les garde-corps doivent pouvoir supporter une charge horizontale répartie de 100 Kg/m courant, sans avoir subi de déformation permanente (normes NBN03-103, NFP06-001, NFP01-012).

Le constructeur fournira, à la demande, les notes de calcul de la stabilité, des déformations et des contraintes.